

**Staphylinus caesareus** CEDERHJELM

*S. caesareus* CEDERH. : Fn. Ingr. 1798, p. 335.

13 ex. : N.E. Anatolie : Kara Hava, 1800 m, 17-18.VIII.1962.

Espèce connue de toute l'Europe, plus abondante vers le Sud et le bassin méditerranéen. Sa dispersion vers l'Est n'est pas précisée. Elle est également citée de zone néarctique.

**Tachinus rufipes** DE GEER

*T. rufipes* DE GEER : Mém. Ins. IV, 1774, p. 14.

1 ex. : N.E. Anatolie : Zigana, 2200 m, 16.VIII.1962.

Espace très répandue dans toute l'Europe et le bassin méditerranéen. Egalement ici l'extension orientale de la dispersion reste à préciser. Pour ce qui est du présent spécimen, l'altitude à laquelle il a été capturé mérite d'attirer l'attention.

**Aloconota hydrocephalica** EPPELSHEIM

*A. hydrocephalica* EPP. : Verh. Nat. Ver. Brünn. XVI, 1878, p. 102.

1 ♂ : N.E. Anatolie : Trébizonde, 13-14 et 23-26.VIII.1962.

Espèce remarquable, décrite du Caucase mais retrouvée dans les Carpathes orientales et le Velebit.

Dans sa belle révision des *Aloconota*, le Dr. G. BENICK ne considère l'espèce que comme variation de *A. sulcifrons* STEPH. Nous ne pouvons marquer accord sur cette opinion et considérons l'espèce d'EPPELSHEIM comme très valable. La capture d'*A. hydrocephalica* en Anatolie est disons, normale. Cette dispersion qui semble discontinue : Caucase, Anatolie, vers le Sud, Carpathes-Velebit, vers le Nord, pourrait s'expliquer par la destruction du biotope d'élection dans les régions intermédiaires. Il est cependant possible que l'espèce soit trouvée dans les montagnes du Nord de la Grèce et de Bulgarie, ce qui donnerait une belle dispersion allant des rives de l'Adriatique au Caucase.

## CONTRIBUTION A L'ETUDE DES DRYOPOIDEA

V. NOTE SUR LES DIVISIONS GENERIQUES  
DES LARINAE D'AFRIQUE (COLEOPTERA ELMINTHIDAE)  
ET DESCRIPTIONS D'ESPECES NOUVELLES

par Joseph DELÈVE

Les genres de la sous-famille des *Larinae* (*Potamophilinae* des auteurs européens) ont été définis et groupés par D. SHARP d'abord, puis et surtout par GROUVELLE (1896). Ces deux auteurs ont utilisé la conformation du prosternum, du mésosternum et de l'abdomen. Plus récemment HINTON (1940) a tenté une nouvelle caractérisation des genres qu'il aurait voulu baser sur la nervation des ailes postérieures. Toutefois il ne put se servir de ce caractère pour tous les genres et son tableau offre, de ce fait, un aspect hybride assez décevant. A noter que HINTON n'utilise pas les caractères tirés de la face ventrale, qu'il ne mentionne pas les travaux de SHARP ou de GROUVELLE; nous ignorons donc s'il dénie toute valeur générique aux caractères invoqués par ses prédécesseurs.

La note que je présente ici est de portée volontairement limitée : elle n'envisage que les genres de la faune africaine et encore, à l'exclusion du genre *Potamodytes* GROUVELLE, lequel est bien défini et ne pose aucun problème, pour ce qui fait l'objet de ma recherche. Car ce que je voulais résoudre d'abord, c'était la question de la validité du genre *Potamocares* GROUVELLE, question sur laquelle M. H. BERTRAND avait attiré mon attention. Il m'apparut bientôt que j'avais peut-être eu tort de suivre HINTON (1937) et d'accepter les yeux fermés la synonymie qu'il formulait, sans justification détaillée d'ailleurs, et qu'il me fallait plutôt partager l'opinion de H. BERTRAND pour qui *Hydrethus* FAIRMAIRE et *Potamocares* GROUVELLE sont des genres distincts (voir BERTRAND, 1962). Un simple recours aux textes de GROUVELLE eut dû éveiller tout au moins ma suspicion et m'eut peut-être

permis de situer exactement *Hydretus burgeoni* DELÈVE. Mais j'eus surtout le tort de placer, dans ce même genre, une autre espèce (*H. major* DELÈVE), laquelle, il est vrai, ressemblait extérieurement à la précédente, mais, par l'édéage, se rapprochait bien davantage de *Potamophilinus notabilis* GROUVELLE. C'est ainsi que je fus amené à étendre mon enquête au genre *Potamophilinus* GROUVELLE dont on admettait qu'il avait des représentants en Asie et en Afrique. Cette opinion ne me parut plus absolument fondée. Tout ceci m'amena à distribuer les espèces africaines dans une série de genres dont certains durent être institués pour la circonstance.

On trouvera dans cette note, en plus du développement et de la justification des opinions énoncées ci-dessus, la description des genres nouveaux que je propose, ainsi que celle de quelques espèces des régions éthiopienne et malgache.

#### *Potamophilinus* GROUVELLE, 1896

GROUVELLE définit ce genre comme suit : « Saillie prosternale large, acuminée à l'extrémité, subcarrée (abstraction faite de la partie acuminée), engagée au repos dans une fossette correspondante du mésosternum ; 1<sup>er</sup> segment de l'abdomen très long ; 2<sup>e</sup> long ; 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> très courts (1. *P. longipes* GROUVELLE (type du genre) ; 2. *P. orientalis* GORY ; 3. *P. javanicus* COQUER. ; 4. *P. perplexus* Ch. WATERH.) ».

L'espèce-type, explicitement désignée par GROUVELLE, *P. longipes* GROUVELLE, est représentée dans les collections de l'Institut royal des Sc. nat. de Belgique par deux spécimens marqués « type » et provenant de Carin Cheba c'est-à-dire de la localité citée dans la diagnose. Un autre exemplaire m'a été communiqué par le Muséum de Paris. Ces trois spécimens sont des ♀♀ et, malheureusement, l'édéage n'a été figuré pour aucune des espèces asiatiques. Force m'est donc de m'en tenir à la seule morphologie externe ; or, elle est fort différente de celle de *P. notabilis* GROUVELLE, décrite du Congo en 1898, précisément dans le genre en question, en vertu des caractères cités ci-dessus. Mais il en est d'autres qui donnent à penser que l'espèce africaine devrait en réalité être séparée des espèces du groupe « *longipes* ». HINTON le suggérait déjà en 1935 lors de sa description de *P. spinicaudus* HINTON de Sierra Leone et il indiquait même le caractère distinctif

qu'il voyait dans l'absence de la striole supplémentaire à la base des élytres. Cependant dans son Tableau des genres (1940) il ne faisait plus allusion à son opinion antérieure. Je crois, pour ma part, que la première solution était la bonne.

*P. notabilis* GROUVELLE diffère de *P. longipes* GROUVELLE par sa forme moins allongée, par les élytres à épaulures bien plus accusées et plus avancées, par la striation faible, effacée dans la région basilaire, par la forme de l'écusson, etc. Cet ensemble de caractères, que l'on retrouve chez toute une série d'espèces, me semble plaider en faveur de la création d'une coupe générique spéciale.

L'institution d'un nouveau genre fondé sur les caractères des imagos peut, il est vrai, soulever des difficultés quant à l'identification des larves. M. H. BERTRAND (1962) a identifié le type larvaire de « *Potamophilinus* » grâce précisément à la circonstance que le « genre est à la fois présent en Insulinde et dans la région éthiopienne ». Je n'ai pas qualité pour lever cette difficulté mais je me permettrai de faire les remarques suivantes : Tout d'abord, il est évident que les espèces du groupe « *longipes* » et celles du groupe « *notabilis* » ont entre elles de nombreuses affinités (voir par exemple les caractères de la face ventrale et peut-être de la nervation) et qu'il se pourrait que ces affinités soient encore plus marquées au stade larvaire ; ensuite, si un genre devait réellement être commun aux deux zones faunistiques, la communauté pourrait exister entre « *longipes* » et d'autres espèces que celles du groupe « *notabilis* ». Il faut remarquer, pour finir, que le genre *Potamophilinus*, même réduit à ses seules composantes asiatiques n'est peut-être pas homogène. Le prosternum de *P. gravatellus* HINTON, à en juger par la figure publiée par l'auteur (HINTON, 1936) ne concorde pas avec celui de *P. longipes* GROUVELLE. Par contre, les figures du prosternum et de l'abdomen publiées par H. BOLLOW (1938) pour son genre *Freyiella* pourraient parfaitement convenir à *P. longipes* GROUV. On voit qu'une révision des espèces asiatiques serait hautement souhaitable.

#### *Omotonus* gen. nov.

Médiocrement allongé. Palpes et antennes comme chez les *Larinae* en général.

Pronotum coupé dans le tiers apical par un sillon à peine indiqué sur le disque, plus profond dans la région des angles anté-

rieurs. Côtés arrondis avec les angles postérieurs plus ou moins complètement effacés. Base offrant, chez la ♀, un bourrelet tuberculiforme devant l'écusson.

Ecusson chez le ♂, de forme subquadrangulaire, situé dans une dépression; plus convexe, mais quasi-punctiforme chez la ♀.

Bord antérieur des élytres fortement sinué, les épaules très marquées et comme avancées vers l'avant. Stries faibles, effacées dans la région basilaire, autour de l'écusson; de ce fait, striole supplémentaire absente ou à peine visible. Élytres arrondis séparément à l'extrémité chez le ♂; l'angle apical interne brièvement prolongé chez la femelle et souvent précédé d'une courte épine fixée sur la suture même.

Saillie du prosternum large, subparallèle, assez brièvement acuminée à l'extrémité (fig. 7).

Premier segment de l'abdomen très long; 2e long; 3e et 5e très courts.

Edéage: pièce basale très courte, ouverte ventralement; lobe médian en forme de lame de couteau, plus ou moins longuement aminci distalement; paramères se présentant sous la forme de deux branches étroites, situées dorsalement, soudées à la base et entourant longuement la partie proximale du lobe médian (fig. 1-5).

*Espèce-type*: *Potamophilinus notabilis* GROUVELLE (1898).

#### *Omotonus notabilis* GROUVELLE, 1898 (*Potamophilinus*)

Je désigne comme lectotype le ♂ provenant de Boma (TSCHOFFEN) et comme paralectotypes les deux ♀♀, l'une de Boma, l'autre de Zambi. Ces trois spécimens font partie des collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; ils ont servi de base à la description de GROUVELLE.

En complément aux renseignements que l'on pourra trouver dans DELÈVE (1937, p. 91) je figure ici l'édéage du lectotype (fig. 2). Les figures 6 et 28 représentent respectivement les genitalia ♀ et la nervation alaire.

Jusqu'à présent cette espèce n'est connue que du Bas-Congo.

#### *Omotonus spinicaudus* HINTON, 1935

J'ai rapporté à cette espèce (DELÈVE, 1945) un certain nombre de spécimens provenant d'Elisabethville. Ils diffèrent toutefois

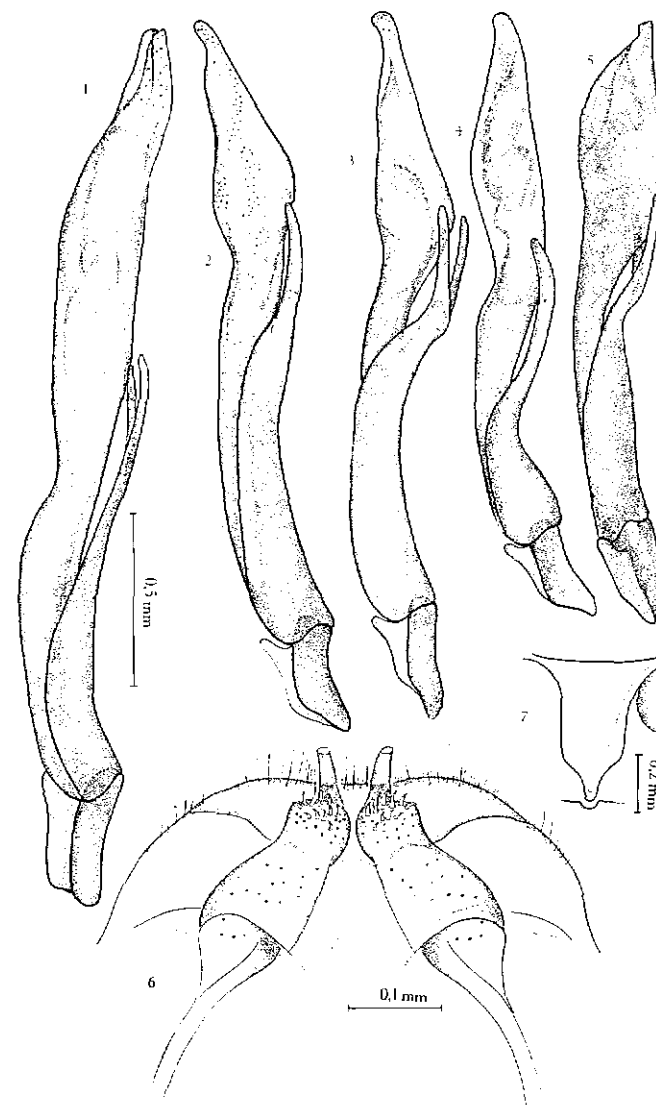


FIG. 1 : *Omotonus spinicaudus* HINTON, édage; FIG. 2 : *O. notabilis* GROUVELLE, il.; FIG. 3 : *O. angolensis* n.sp. : id.; FIG. 4 : *O. bertrandi* n.sp. : id.; FIG. 5 : *O. kwangolensis* n.sp. : id.; FIG. 6 : *O. notabilis* GROUV., genitalia ♀; FIG. 7 : id., prosternum.

par quelques détails de la description. Aujourd'hui que je connais d'autres espèces dont les femelles possèdent comme *O. spinicaudus* HINTON une dent suturale préapicale, je me demande si ma détermination de 1945 est correcte. Il se pourrait bien plutôt que ce soit l'une ou l'autre des espèces que je décris dans cette note qui soit en réalité l'espèce de HINTON, tandis que les spécimens d'Elisabethville appartiendraient alors à une espèce nouvelle. Toutefois, faute d'avoir vu le type ou, tout au moins des exemplaires provenant de Sierra Leone, je crois préférable de ne rien modifier provisoirement à ma nomenclature. Mais j'insiste sur le fait que, lorsque je citerai *O. spinicaudus* HINTON dans ce travail, c'est toujours la forme d'Elisabethville que j'aurai en vue.

La figure 1 représente l'édéage de cette espèce; il est beaucoup plus long que celui de *O. notabilis* GROUVELLE, le lobe médian est moins rétréci en bec à l'apex.

#### *Omotonus kwangolensis* n.sp.

♂: Taille: 4 mm. Modérément allongé, subparallèle, très faiblement convexe. Tégument noir, un peu brillant.

Tête faiblement impressionnée au bord interne des yeux, finement et densément ponctuée.

Pronotum un peu plus large à la base que long (1,1 mm : 0,94 mm); un peu moins d'une fois et demie plus large à la base qu'au sommet (1,1 mm : 0,77 mm); densément ponctué; sillon transversal antérieur marqué dans toute son étendue mais approfondi comme de coutume dans la région des angles antérieurs; milieu du disque plan; côtés arrondis en arrière avant les angles postérieurs qui sont presque droits; maximum de largeur situé avant le milieu de la longueur à compter de la base; côtés convergent ensuite en avant pour se joindre au bord antérieur sous un angle plus ouvert qu'un angle droit; deux points enfoncés devant l'écusson, dans une région faiblement déprimée qui se prolonge, de chaque côté, le long de la base pour atteindre l'enfoncement de l'angle postérieur.

Ecusson de forme subquadrangulaire.

Elytres environ trois fois plus longs que le pronotum; moins de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (2,77 mm : 1,5 mm), celle-ci située un peu après le milieu de leur longueur; stries peu profondes, affaiblies dans la région

scutellaire; la strie supplémentaire reste toutefois visible, notamment à sa jonction avec la strie suturale; interstries plus finement et plus espacément ponctués que la tête; cette ponctuation masquée par la très fine pubescence; calus huméraux marqués comme d'habitude; pas de tubercule au bord antérieur.

Edéage (fig. 5) de taille relativement petite; apex du lobe médian brièvement tronqué en oblique.

♂: Angles postérieurs du pronotum un peu plus arrondis; tubercule devant l'écusson à peine indiqué; ceux du bord antérieur des élytres sont complètement réduits; pas d'épine suturale préapicale.

Type: un ♂ du Congo, Kwango, territoire Feshi, rivière Kwanga, IV.1959 (M<sup>me</sup> N. LELEUP).

Paratype: une ♀ de même provenance.

Ces deux spécimens se trouvent dans les collections du Musée de l'Afrique centrale (Tervuren).

Se distingue de *O. notabilis* GROUVELLE par le pronotum plus court, plus fortement ponctué, par les stries élytrales moins complètement effacées dans la région scutellaire. Le ♂ s'en distingue en outre par une conformation différente de l'édéage, plus petit, à lobe médian tronqué au sommet. La ♀, comme *O. notabilis* GROUVELLE ne montre pas d'épine suturale préapicale, mais en est pour le reste fort différente: les reliefs du pronotum et du bord antérieur des élytres, si accusés dans l'espèce de GROUVELLE, sont ici presque tout à fait effacés.

#### *Omotonus angolensis* n.sp.

♂: Taille: 3,8 mm. Modérément allongé, suparallèle, très faiblement convexe. Tégument noir, un peu brillant.

Tête densément ponctuée, les points fins, serrés.

Pronotum à ponctuation plus forte mais plus espacée que celle de la tête; intervalles entre les points plus grands que le diamètre de ceux-ci, microscopiquement chagrinés. Peu convexe et plutôt même subplan sur le disque, en arrière du vague sillon antérieur; une fois et un quart plus large à la base qu'au sommet (1,10 mm : 0,90 mm); bord antérieur arrondi et saillant en avant; aussi long que large au sommet; base sinuée, largement avancée vers l'écusson; faiblement relevée au milieu, région devant ce relief déprimée

et marquée de deux points enfoncés; région des angles postérieurs faiblement déprimée, celle des angles antérieurs fortement déprimée, formant fossette (fig. 8).

Écusson subquadrangulaire.

Élytres trois fois plus longs que le pronotum (2,70 mm : 0,92 mm) presque deux fois plus longs que larges ensemble aux épaules (2,7 mm : 1,46 mm); transversalement déprimés vers le premier tiers de leur longueur; stries internes effacées à la base; angle apical interne arrondi.

Edéage très semblable à celui de *O. notabilis* GROUVELLE dont il diffère par l'apex du lobe médian un peu moins régulièrement rétréci (fig. 3).

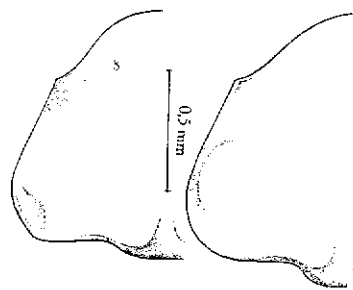


FIG. 8 : *O. angolensis* n.sp. et FIG. 9 : *O. bertrandi* n.sp.:  
contour du pronotum.

♀ : Diffère extérieurement du ♂ par le pronotum (fig. 8) dont les angles postérieurs sont plus arrondis; le relief tuberculiforme sur la base, devant l'écusson est moins accusé et moins étendu que chez *O. notabilis* GROUVELLE. Écusson petit, convexe, punctiforme. Pas de tubercule sur le bord antérieur de l'élytre entre l'épaule et l'écusson. Angle apical interne prolongé en une saillie arrondie; au bord inférieur de la suture, à quelque distance de l'extrémité, une dent, petite mais très apparente.

Type: un ♂ de l'Angola.

Paratypes: 3 ♂♂ et une ♀ de l'Angola (Marco de Caneveses et Dundo).

Un paratype ♂ a été déposé dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Le type et les autres paratypes appartiennent au Musée de Dundo.

Cette espèce est assurément très voisine de *O. notabilis* GROU-

VELLE. Les ♂♂ des deux espèces, en dehors d'une différence de taille et d'une légère différence de forme du pronotum (angles postérieurs moins arrondis chez *O. angolensis* n.sp.) sont très semblables. Par contre les ♀♀ diffèrent notablement: *O. angolensis* n.sp. ♀ possède, comme *O. spinicaudus* HINTON, une dent suturale pré-apicale, mais elle s'écarte de cette dernière espèce par l'absence de tubercule sur le bord antérieur de l'élytre.

Il convient de remarquer que ce tubercule n'est pas toujours également accusé chez les espèces qui le possèdent.

#### *Omotonus bertrandi* n.sp.

♂ : Taille: 3,8 mm. Forme et aspect général tellement semblables à ceux de *O. angolensis* n.sp. qu'une longue description paraît inutile. *O. bertrandi* n.sp. ne diffère de l'espèce précédente que par la forme du pronotum dont les angles postérieurs sont complètement arrondis (fig. 9); la ponctuation est un peu plus profonde.

L'édéage (fig. 4) permet de distinguer les deux espèces: les paramères de *O. bertrandi* n.sp. sont plus longuement séparés, comme chez *O. spinicaudus* HINTON.

♀ : Intervalle sutural relevé, faiblement dans la moitié basilaire, plus distinctement dans la seconde moitié; 3e et 5e intervalles imperceptiblement relevés; reliefs du pronotum comme chez *O. angolensis* n.sp.; une épine suturale avant l'extrémité des élytres.

Type: un ♂ de Dundo (Angola) au Musée de Dundo.

Paratypes: un ♂ et une ♀ de la même localité.

Le paratype ♂ dans les coll. de l'Inst. roy. Sc. nat. de Belgique.

De *O. notabilis* GROUVELLE qui a également les angles postérieurs du pronotum arrondis, le ♂ diffère par la forme de l'édéage; la ♀ s'en sépare par la présence d'une épine suturale préapicale, par les tubercules du bord antérieur des élytres peu prononcés.

Une ♀ ex-larva du torrent Luachimo à Dundo que M. H. BERTRAND (1962, p. 723) cite dans le genre *Potamocares* est un *Omotonus* et rentre très probablement dans l'espèce décrite ci-dessus.

#### *Potamogethes* gen.nov.

Par l'aspect général, la forme du pronotum et la striation des élytres semblable au genre *Potamocares* GROUVELLE dont il se

distingue par la saillie du prosternum en triangle moins étroit (fig. 14-16) par l'abdomen plus large. Ces caractères, à eux seuls, n'auraient pas grande valeur: c'est, en fait, la conformation de l'édéage qui impose la séparation de ce genre d'avec *Potamocares* GROUVELLE.

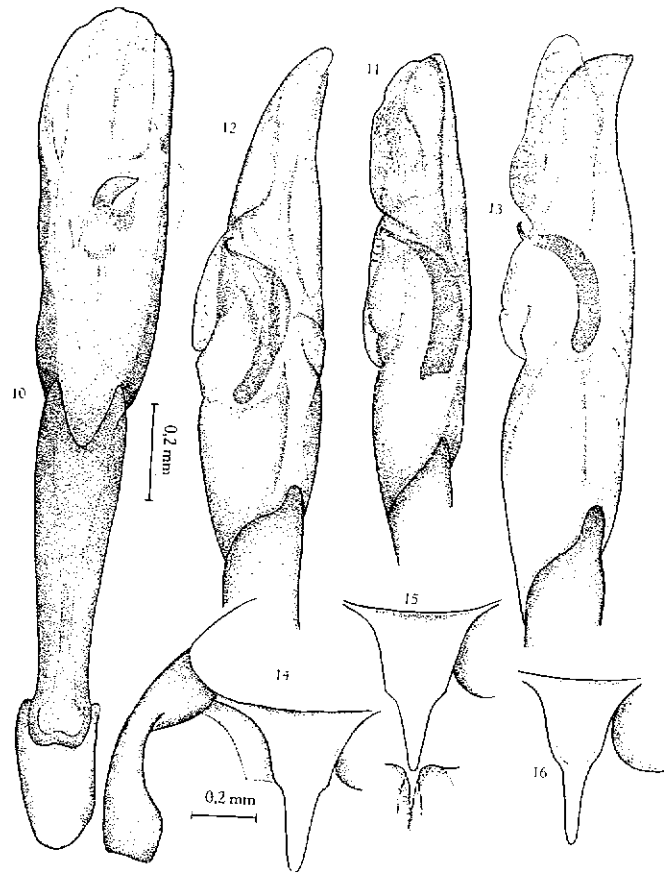


FIG. 10 et 11 : *Potamogethes crassipes* n.sp. : édéage de face et de profil; FIG 12 : *P. cribricollis* n.sp. : lobe médian de profil; FIG. 13 : *P. major* DELÈVE : id.; FIG. 14 : prosternum de *P. major* DELÈVE; FIG. 15 : id. de *P. crassipes* n.sp.; FIG. 16 : id. de *P. cribricollis* n.sp.

La pièce basale est réduite; les paramères soudés et engainant à la base se divisent en deux branches toujours très courtes; le lobe médian est aplati dorso-ventralement (fig. 10-13).

Si ce nouveau genre ressemble extérieurement, surtout par sa face dorsale, à *Potamocares* GROUVELLE, au point de pouvoir être confondu avec lui, il est par contre beaucoup plus proche, par l'édéage de *Omolonus* gen.nov. Cette affinité est confirmée par la structure des genitalia ♀ (fig. 17) et par la nervation alaire (fig. 29).

*Espèce-type*: *Potamogethes major* DELÈVE (*Hydrethus*).

Ce genre compte actuellement trois espèces: celle qui vient d'être nommée et deux espèces nouvelles dont les descriptions suivent ci-après.

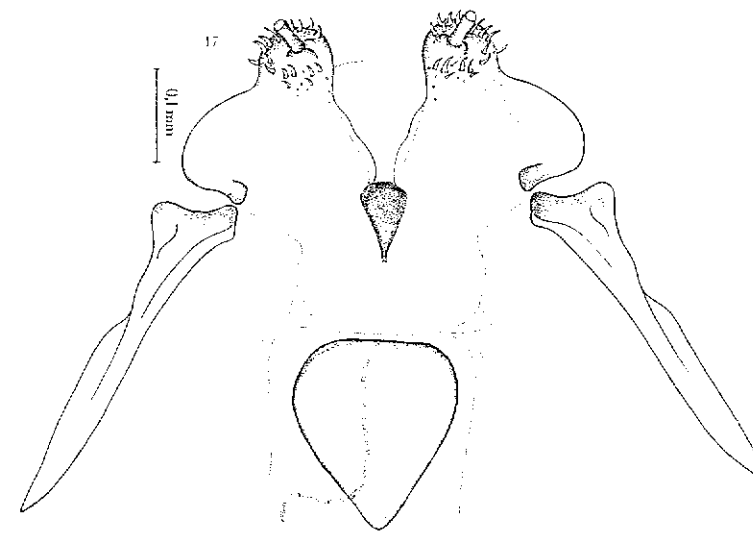


FIG. 17 : genitalia ♀ de *P. major* DELÈVE.

On trouve chez ces trois espèces les mêmes caractères sexuels secondaires du ♂: élargissement des tibias antérieurs, courbure plus accentuée des tibias intermédiaires, concavité du métasternum.

L'édéage varie peu d'une espèce à l'autre; le lobe médian, de structure assez complexe, offre toujours en son centre une pièce sclérisée, arquée, dont l'extrémité antérieure, plus effilée, débouche dans une sorte de poche plus ou moins membraneuse.

#### *Potamogethes crassipes* n.sp.

♂: Taille: 5 mm. Oblong, subparallèle, faiblement convexe;

tête et pronotum noirs; élytres d'un brun obscur comme les pattes; deux premiers articles des antennes roux.

Tête finement, peu densément ponctuée; impressionnée de chaque côté au bord interne des yeux.

Pronotum environ une fois et trois cinquièmes plus large à la base que long (1,4 mm : 0,9 mm); côtés parallèles en arrière, convergeant en avant pour se réunir en courbe continue avec le bord antérieur; angles antérieurs effacés; angles postérieurs droits; ponctuation plus forte que celle de la tête mais encore bien espacée; deux points enfoncés devant l'écusson.

Écusson triangulaire.

Elytres près de deux fois et demie plus longs que le pronotum; un peu plus larges que le pronotum à la base, subparallèles; arrondis à l'extrémité; angle apical interne non prolongé; stries ponctuées marquées jusqu'au bout; striole supplémentaire présente.

Tibias antérieurs courts, élargis et très brièvement échancrés au sommet; tibias intermédiaires fortement courbés dans leur partie distale, étroits; tibias postérieurs plus épais que les intermédiaires, plus longs que les antérieurs. Tarses intermédiaires longs, graciles; tarses antérieurs et postérieurs épais, plus courts.

Saillie du prosternum en triangle, large à la base (fig. 15). Métasternum concave.

Edéage (fig. 10-11): lobe médian, vu de profil, à côté dorsal non incurvé au sommet; son apex arrondi et coupé obliquement.

♀: Écusson normal, non tuberculé comme chez la ♀ de *P. major* DELÈVE. Tibias antérieurs moins larges, tibias intermédiaires moins courbés distalement que chez le ♂. Métasternum convexe.

Type: un ♂, Dundo (Angola).

Paratypes: 4 ♂♂, 6 ♀♀ de Dundo ou de l'Angola sans autre indication de localité.

Type et paratypes au Musée de Dundo sauf un paratype ♂ et 2 paratypes ♀♀ conservés à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Espèce très proche de *P. major* DELÈVE dont elle se distingue par le pronotum plus court, moins fortement ponctué, par la forme différente de l'édéage, par l'écusson non tuberculé chez la ♀.

Les exemplaires cités plus haut ont été incorporés par M. H. BERTRAND (1952) dans le genre *Potamocares* GROUVELLE.

### *Potamogethes cribricollis* n.sp.

♂: Taille: 5 mm. Oblong, subparallèle; noir, légèrement brillant sur le pronotum, les élytres à reflets soyeux; pattes sombres.

Tête peu densément ponctuée; impressionnée de chaque côté au bord interne des yeux.

Pronotum convexe sur le disque au milieu; environ une fois et un tiers plus large à la base que long (1,42 mm : 0,06 mm); fortement ponctué, la ponctuation subconfluente avec les points de la grosseur des deux points situés devant l'écusson, un peu plus espacée en avant; côtés rebordés dans toute leur longueur, ce rebord un peu plus large en arrière, mais non plus épais.

Écusson triangulaire.

Elytres trois fois et un quart plus longs que le pronotum (3,6 mm : 1,06 mm) plus larges à la base que le pronotum, à peine élargis en arrière; stries ponctuées fines, marquées jusqu'à l'extrémité; striole supplémentaire présente; angle apical interne arrondi.

Pattes conformées comme dans l'espèce précédente.

Saillie du prosternum: fig. 16.

Métasternum concave.

Edéage (fig. 12): lobe médian, vu de profil, terminé en pointe allongée.

♀: inconnue.

Type: un ♂, Congo, Tshuapa: terr. Ikela, riv. Lukendo, IX.1959 (N. LELEUP); humus-en forêt marécageuse.

Paratypes: 2 ♂♂ de Dundo (Angola).

Type au Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren); paratypes au Musée de Dundo et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Cette espèce se distingue immédiatement des deux autres par la convexité du pronotum couvert d'une très forte ponctuation subconfluente.

### *Potamocares* GROUVELLE

*Hydrethus* HINTON, 1937 nec FAIRMAIRE, 1889.

C'est sûrement à tort que HINTON a mis *Potamocares* GROUVELLE en synonymie avec *Hydrethus* FAIRMAIRE. Le Muséum de Paris

m'a communiqué deux spécimens de *Potamocares striatus* GROUVELLE et deux spécimens de *Hydrethus dermestoides* FAIRMAIRE. Leur comparaison établit amplement la validité du genre *Potamo-*

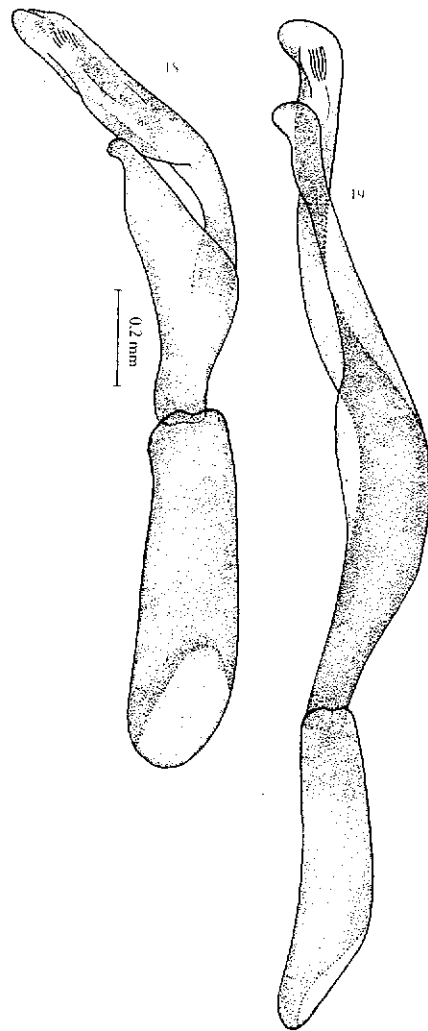


FIG. 18 : Édéage de *Potamocares burgeoni* DELÈVE;  
FIG. 19 : id. de *P. marlieri* n.sp.

*cares* GROUVELLE. Il suffisait d'ailleurs de confronter les textes pour se douter qu'il devait en être ainsi : les caractères de la face ventrale utilisés par GROUVELLE (1896) pour définir *Hydrethus*

dans l'ensemble des genres sont différents de ceux qu'il énonce dans la diagnose de son nouveau genre.

L'édéage de *Potamocares* est caractérisé avant tout par la pièce basale, longue, cylindrique ; par le lobe médian long et étroit, dépassant plus ou moins les paramères ; ceux-ci se réunissent à la face ventrale et forment, dans la partie proximale, un manchon entourant le lobe médian (fig. 18-19).

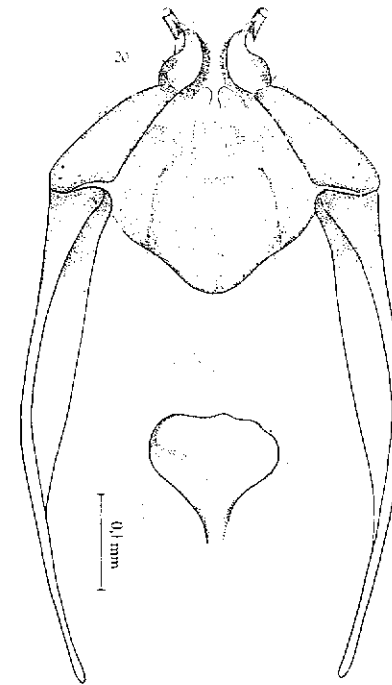


FIG. 20 : genitalia ♀ de *Potamocares burgeoni* DELÈVE.

Le genre *Potamocares* GROUVELLE se distingue des autres *Larinae* envisagés ici par la nervation de l'aile postérieure. Alors que ceux-ci offrent tous le même type de nervation (fig. 28, 29, 31), *Potamocares* GROUVELLE est le seul à posséder cinq nervures atteignant le bord postérieur de l'aile entre la dernière anale et la médiane+cubitale (fig. 30).

Les genitalia ♀ (fig. 20) sont, eux aussi, d'un type particulier plaçant en faveur de la réhabilitation du genre de GROUVELLE.

*Espèce-type* : *Potamocares striatus* GROUVELLE.



Par son aspect allongé, par la striation des élytres, ce genre rappelle de prime abord *Potamophilinus (longipes)* GROUVELLE, tandis que l'édéage offre quelque similitude avec celui figuré par H. BOLLOW (1938) pour *Freyiella foveicollis* BOLLOW de la Chine du Sud. Mais les caractères de la face ventrale permettent de le séparer facilement de ces deux genres comme d'ailleurs de *Hydrethus* FAIRMAIRE. Par contre, il se distingue moins aisément de *Potamogethes* gen.n. que j'avais confondu jusqu'ici avec *Potamocares* GROUV. sous le nom de *Hydrethus* FAIRMAIRE.

Le genre *Potamocares* GROUVELLE compte actuellement les espèces suivantes: *P. striatus* GROUVELLE, *P. jeanneli* HINTON, *P. burgeoni* DELÈVE, *P. marlieri* n.sp.

#### *Potamocares marlieri* n.sp.

♂: Taille: 5 mm. Oblong, subparallèle, faiblement convexe; noirâtre; pattes et pièces buccales d'un brun roux.

Tête finement, éparsément ponctuée, impressionnée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes; une dépression circulaire sur le milieu du front.

Pronotum environ une fois et demie plus large à la base que long (1,4 mm : 0,97 mm); fortement rétréci au sommet où il est à peu près aussi large que long; côtés parallèles dans la moitié basilaire, convergeant ensuite et un peu incurvés après le milieu; bord latéral relevé en bourrelet, bordé intérieurement par une gouttière étroite en avant, progressivement plus large en arrière; angles postérieurs légèrement prolongés en arrière; angles antérieurs plus ouverts qu'un angle droit; ponctuation fine, peu dense, éparsée; les interstices entre les points microscopiquement pointillés (ce pointillé visible après grattage de la pubescence); deux points enfoncés devant l'écusson.

Écusson triangulaire.

Élytres plus de trois fois plus longs que le pronotum (3,8 mm : 0,97 mm); plus larges à la base (1,7 mm) que le pronotum; élargis en arrière jusque vers le milieu de leur longueur; arrondis séparément à l'extrémité; stries ponctuées bien marquées jusqu'à l'extrémité; une striole supplémentaire; interstries plus larges que les points; calus huméraux marqués.

Tibias antérieurs plus courts, plus larges que les autres; tibias

intermédiaires courbés; tarses intermédiaires plus longs que les autres.

Métasternum déprimé.

Édéage (fig. 19) à lobe médian étroit, très peu élargi au sommet.

♂: Métasternum convexe. Extrémité apicale des élytres brièvement réfléchie mais moins élevée que chez *P. burgeoni* DELÈVE.

Type: un ♂ du Congo, Kivu: entre Lubero et Butembo, 6.II. 1950 (G. MARLIER).

Paratypes: 2 ♂♂ et 1 ♀ de même provenance; 3 ♂♂, terr. Kabare Bugoye, près Nyakasiba, riv. Kadubu, IV.49; 1 ♂ et 1 ♀, riv. Luvimi, près Nyakasiba, 25.VII.55; 1 ♀, riv. Mpungwe (S. Katana), 9.VI.49; 1 ♀, Goma, riv. Sebeya, 1500 m, II.1950. Tous ces exemplaires récoltés au Kivu par G. MARLIER. En outre, 1 ♂, riv. Nyakibanda, 10.VI.59 et 1 ♂, riv. Bembua, en forêt, 28.I.59, récoltés par M. H. BERTRAND.

Type et paratypes au Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren), sauf 1 ♂ et 1 ♀ à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; les 2 ♂♂, récoltés par M. H. BERTRAND, au Muséum de Paris.

Cette nouvelle espèce, peu différente extérieurement des autres espèces décrites à ce jour, doit en être séparée à cause de la forme de l'édéage dont le lobe médian est beaucoup moins élargi et dont les paramères sont plus allongés (cf. fig. 19 et 18).

#### *Hydrethus* FAIRMAIRE, 1889

Ce genre a été établi par FAIRMAIRE (1889) pour une espèce *H. dermestoides* FAIRMAIRE, de Madagascar. De la très brève diagnose on retiendra cependant ce caractère: « Prosternum sal latum, medio carinulatum, apice acuminatum » que GROUVELLE (1896) précise comme suit: « Saillie prosternale parallèle entre les hanches, plus longue que large, dépassant notablement la base du sternum, subulée, engagée au repos dans un sillon longitudinal du mésosternum ». Cet auteur nous apprend aussi que les « segments abdominaux sont subégaux ».

Le Muséum de Paris m'a communiqué deux exemplaires de la collection FAIRMAIRE étiquetés *Hydrethus dermestoides* FAIRMAIRE dont les caractères de la face ventrale répondent parfaitement aux indications reprises ci-dessus. Je puis donc les considérer comme

des représentants du genre *Hydrethus* FAIRMAIRE. Ce sont deux femelles (et probablement deux espèces différentes) et, selon ce que M. GUY COLAS a bien voulu me faire savoir, les deux seuls exemplaires déterminés en possession du Muséum. Or, HINTON (1937) en plaçant *Potamocares* GROUVELLE en synonymie avec *Hydrethus* FAIRMAIRE écrit: « I have been able to compare the types of these two genera and can find no generic differences between them. GROUVELLE does not even mention *Hydrethus* FAIRM. in his description of *Potamocares*. » S'il est vrai que GROUVELLE (1920) ne compare pas son nouveau genre à celui de FAIRMAIRE, sa diagnose indique clairement ce qui les distingue, à savoir la conformation de la saillie du prosternum: « Processus prosternalis triangularis apice acutissimus in profunda fossa apicem mesosterni subattingente receptus. »

Je crois que cette différence a réellement une valeur générique car si la forme de la saillie du prosternum varie parfois quelque peu d'une espèce à l'autre, elle conserve néanmoins toujours un même type de structure pour un genre donné.

Les matériaux indéterminés du Muséum et ceux de l'Institut scientifique de Madagascar renfermaient un certain nombre de spécimens que je puis rapporter, par comparaison avec les deux exemplaires « typiques », au genre *Hydrethus* FAIRMAIRE. L'édéage est du même type que celui des *Potamocares* GROUVELLE c'est-à-dire que sa pièce basale est bien développée (cf. fig. 18-19 et 21-22). Par contre, la nervation alaire, différente de celle de *Potamocares* GROUVELLE, est semblable à celle de *Omolonus* gen.n. et de *Potamogethes* gen.n. (cf. fig. 28 à 31).

Si l'on ne tient pas compte des deux espèces australiennes (*H. australis* KING et *H. leai* CARTER) dont on ne sait ce qui leur a valu d'être placées précisément dans ce genre, *Hydrethus* FAIRMAIRE n'est connu, à l'heure actuelle, que de Madagascar où il est représenté par les espèces suivantes: *H. dermestoides* FAIRMAIRE; *H. perrieri* n.sp. et *H. proximus* n.sp.

#### *Hydrethus dermestoides* FAIRMAIRE, 1889

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le Muséum de Paris ne possède que deux exemplaires nommés *H. dermestoides* FAIRMAIRE. Ce sont deux ♀♀ et, à en juger par la ponctuation du pronotum, elles pourraient appartenir à deux espèces différentes.

Je considérerai comme le véritable *H. dermestoides* FAIRM. l'exemplaire muni d'une étiquette manuscrite « type ». Chez cette ♀ le pronotum est transversalement très convexe, sans brusque rétrécissement antérieur; il est finement et superficiellement ponctué; ses côtés sont finement rebordés; les élytres sont peu convexes; tous les intervalles sont plans, sauf le sutural qui est un peu élevé à partir du niveau de l'extrémité de la striole supplémentaire; les calus huméraux sont bien marqués, l'apex est très brièvement coupé en oblique, subarrondi avec l'extrémité un peu explanée. L'écusson est large, en triangle curviligne.

Il est difficile, sans connaître le ♂, de définir exactement cette espèce et malheureusement nous n'en connaissons même pas la provenance exacte. Le seul caractère qui a peut-être une valeur spécifique, réside dans la ponctuation superficielle du pronotum; je ne l'ai retrouvé chez aucun autre individu.

#### *Hydrethus perrieri* n.sp.

♂: Taille: 4,5 mm. Noir; yeux ocrés. Pubescence courte.

Antennes à premier article allongé; le deuxième globulaire; le troisième plus long que large; les suivants formant une massue assez serrée; les deux premiers articles hérissés de longs poils.

Tête impressionnée de chaque côté au bord interne des yeux; déprimée au milieu du front; fortement ponctuée, les points un peu plus gros que les facettes des yeux, séparés par des intervalles plus petits que les points.

Pronotum ponctué comme la tête; convexe sur le milieu du disque; une fois et deux cinquièmes plus large à la base que long (1,4 mm: 1 mm); à peine plus large au sommet que long; côté très brièvement échancré en arrière avant l'angle postérieur et légèrement sinué avant l'angle antérieur qui est à peine marqué, le bord latéral et le bord antérieur se joignant sous un angle très ouvert; maximum de largeur (1,45 mm) situé vers le tiers de la longueur à partir de la base; angles postérieurs droits; une vague trace de sillon longitudinal médian ne dépassant pas le milieu de la longueur; deux points enfoncés devant l'écusson (fig. 26).

Écusson large, en triangle très arrondi.

Elytres environ trois fois plus longs que le pronotum; une fois et trois quarts plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (3 mm: 1,8 mm) qui est située vers les 3/5 de leur

longueur; stries ponctuées bien marquées jusqu'à l'extrémité; points plus forts que ceux de la ponctuation du pronotum; une strie supplémentaire; intervalle sutural nettement convexe, la convexité encore plus accentuée vers le milieu de la longueur; interstries 2, 3, 4 plans, plus larges que les points; 5e convexe, mais moins

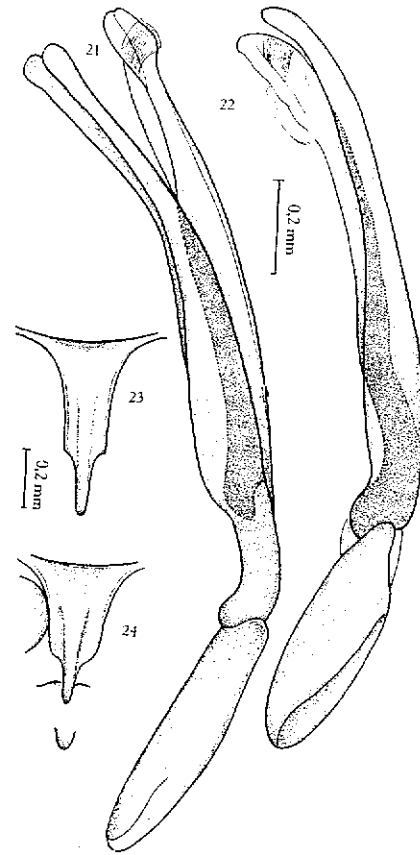


FIG. 21 : Edéage de *Hydrethus perrieri* n.sp.; FIG. 22 : id. de *H. proximus* n.sp.; FIG. 23 : prosternum de *H. perrieri* n.sp.; FIG. 24 : id. de *H. proximus* n.sp.

que le sutural, formant une côte légère s'évanouissant en arrière; 7e offrant une côte un peu plus forte, plus étroite, disparaissant en arrière; bord latéral formant une gouttière un peu étalée s'élargissant en arrière; apex brièvement coupé en oblique.

Saillie prosternale peu large, parallèle entre les hanches (fig. 23). Mésosternum profondément creusé. Méta sternum concave au milieu et en arrière.

Tibias intermédiaires courbés vers l'intérieur à leur extrémité distale.

Edéage (fig. 21): paramères aussi longs que le lobe médian, étroits, à sommet obtus; lobe médian régulièrement rétréci de la base au sommet où il est à peine plus large que les paramères.

♀: Angles antérieurs du pronotum mieux indiqués, la région de ces angles un peu aplanie; pas d'échancrure en arrière près des angles postérieurs; marge basilaire déprimée devant l'écusson, cette dépression limitée de chaque côté par un bourrelet très court, disparaissant dans le point enfoncé.

Type: un ♂ de Soala!a (H. PERRIER).

Paratypes: une ♀ de même provenance et 3 ♂♂ sans indication de localité (PERRIER, 1901).

Type au Muséum de Paris ainsi que les paratypes sauf un ♂ dans les collections de l'Institut royal des Sc. nat. à Bruxelles.

#### *Hydrethus proximus* n.sp.

♂: Taille: 4,2 mm. Noir; yeux ocres; pattes brunes, fémurs postérieurs plus clairs sur la face interne; antennes brunes avec les deux premiers articles plus clairs.

Antennes comme chez l'espèce précédente.

Tête impressionnée de chaque côté au bord interne des yeux; une faible dépression arrondie sur le milieu du front; ponctuation forte et dense, points du diamètre de celui des facettes des yeux.

Pronotum ponctué comme la tête; peu convexe; une fois et un tiers plus large à la base que long (1,16 mm: 0,84 mm); à peine plus large au sommet (0,90 mm) que long; côtés dirigés obliquement en dehors à partir de la base, brièvement arrondis ensuite pour converger enfin en avant et se réunir au bord antérieur sous un angle très ouvert; angles postérieurs presque droits; région des angles antérieurs déprimée, celle des angles postérieurs creusée en fossette plus profonde et plus courte; un sillon longitudinal médian sur la moitié basilaire; deux points enfoncés devant l'écusson (fig. 27).

Écusson large, en triangle curviligne.

Elytres environ trois fois et un cinquième plus longs que le pronotum; une fois et trois quarts plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (2,8 mm : 1,6 mm); stries ponctuées marquées sur toute leur longueur; intervalle sutural relevé comme dans l'espèce précédente; 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> à peine plus convexes que les autres; apex moins oblique.

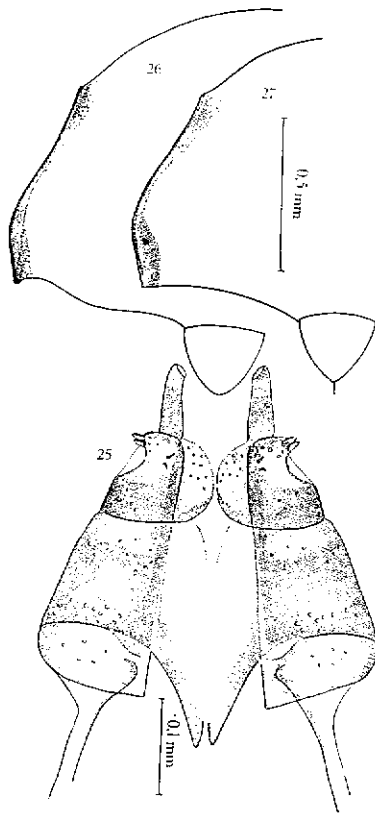


FIG. 25 : genitalia ♀ de *H. proximus* n.sp.; FIG. 26 : pronotum de *H. perrieri* n.sp.; FIG. 27 : id. de *H. proximus* n.sp.

Tibias intermédiaires sans pubescence, courbés distalement, à bord externe tranchant. Saillie du prosternum : fig. 24.

Edéage : fig. 22.

♀ : Plus large, plus robuste; pronotum moins rétréci en avant; tibias intermédiaires moins étroits, sans courbure brusque à l'extrémité. Genitalia : fig. 25.

Type : un ♂, Périnet (Inst. sc. Madagascar).

Paratypes : 1 ♀ de même provenance; 1 ♂ de Sahafanjana Manambato (Anove); 1 ♂ de Ambatofitorahana, km 303, route de Mananjary; 1 ♂, 1 ♀ dans Affluent de l'Iaroka (route de Beforona à Ranomafana), km 187, entre Ampasimbe et Ranoma-

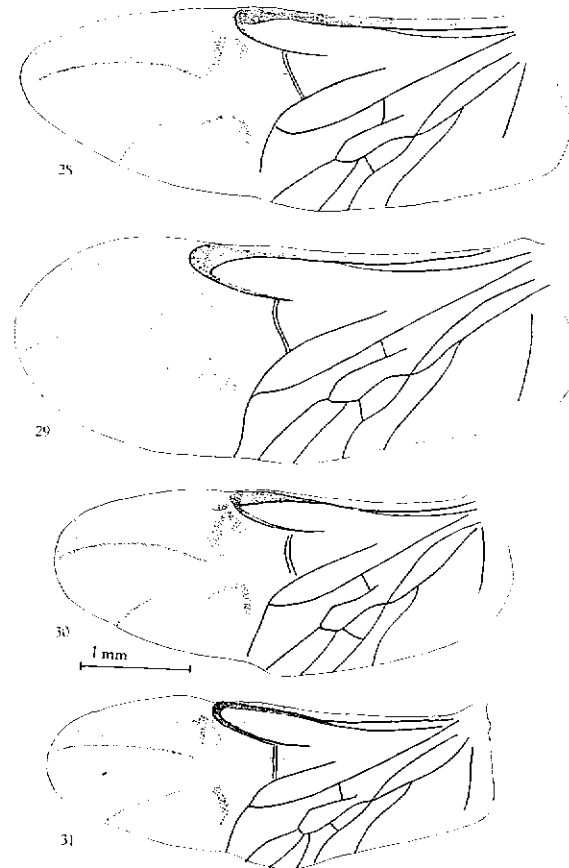


FIG. 28 : Aile postérieure de *Omotonus notabilis* GROUV.; FIG. 29 : id. *Potamogethes major* DELÈVE; FIG. 30 : id. *Potamocares burgeoni* DELÈVE; FIG. 31 : id. *Hydrethus proximus* n.sp.

fana, S.IV.1960; ces deux derniers récoltés par M. H. BERTRAND avec larves citées dans le genre *Potamophilinus* GROUVELLE (BERTRAND, 1962).

Type ainsi que les deux paratypes, récoltés par M. H. BERTRAND, au Muséum de Paris. Les autres paratypes à l'Institut scienti-

fique de Madagascar sauf 1 ♂ et 1 ♀ à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Espèce très proche de la précédente dont elle se distingue par le pronotum bien moins convexe, par la saillie intercoxale du prosternum plus large, par la forme différente de l'édéage.

#### Potamolatres gen.nov.

Taille assez grande. Corps peu convexe, finement et très densément pubescent. Antennes relativement courtes, de 11 articles; le premier allongé; le deuxième court, globuleux; les suivants courts, formant une massue serrée. Dernier article des palpes maxillaires gros, ovoïde, très obliquement tronqué en dedans au sommet.

Pronotum brusquement et brièvement rétréci en avant; son disque bosselé, chargé de reliefs irréguliers peu accentués.

Ecusson triangulaire.

Elytres offrant des lignes de points ainsi qu'une strie supplémentaire près de l'écusson; intervalles impairs (le sutural inclus) élevés en côtes.

Saillie du prosternum entre les hanches en triangle allongé (fig. 33). Mésosternum étroitement et profondément creusé sur la ligne médiane.

Trois premiers segments de l'abdomen subégaux; le quatrième plus court; le cinquième plus long que le quatrième.

Espèce-type: *Potamolatres costulatus* n.sp.

#### Potamolatres costulatus n.sp.

♀ : Taille : 7 mm. Dessus d'un noir cendré, auquel la pubescence donne des reflets soyeux; d'un flave doré au-dessous par suite de la densité de la pubescence qui masque complètement le tégument.

Tête densément ponctuée; longitudinalement déprimée de chaque côté au bord interne des yeux dont le pourtour est hérissé de longues soies.

Pronotum ponctué comme la tête; très densément pubescent; environ une fois et demie plus large à la base que long (1,9 mm : 1,33 mm) et que large au sommet; côtés parallèles dans la moitié basilaire puis convergeant en avant où le prothorax est brièvement étranglé; angles postérieurs droits à sommet arrondi; angles

antérieurs plus ouverts; bord antérieur faiblement arqué en avant; base sinuée de chaque côté, échancrée devant l'écusson; disque légèrement convexe, à surface irrégulière, comme bosselée, présentant des reliefs modérément élevés et des creux que l'on peut schématiser comme suit :

a) au milieu, longitudinalement, deux lignes partant de la base, d'abord parallèles, puis divergeant, n'atteignant pas le

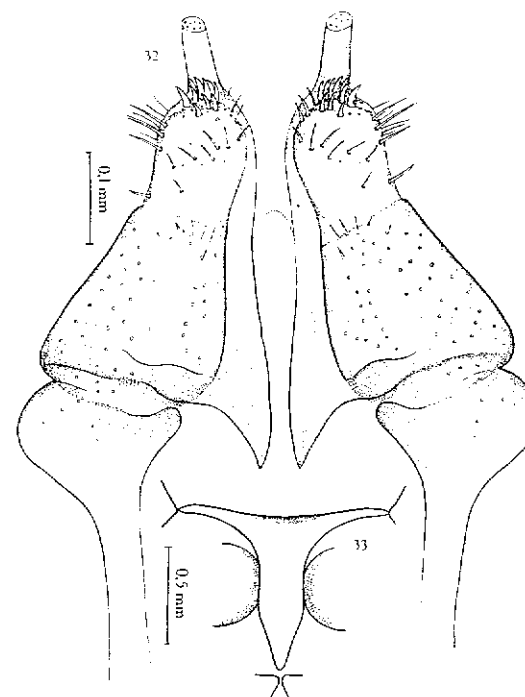


FIG. 32 : *Potamolatres costulatus* n.sp. : genitalia ♀ ;  
FIG. 33 : id. : prosternum.

sommet, limitant entre elles un sillon qui ne dépasse pas l'étranglement antérieur;

b) devant l'écusson, de chaque côté des deux lignes précédentes, une fossette allongée, sur l'emplacement des deux points que l'on trouve dans d'autres genres;

c) de chaque côté, à égale distance du milieu et de l'angle postérieur, une ligne courbe à convexité tournée vers l'extérieur, plus courte que les deux lignes précédentes;

d) entre cette dernière et le bord latéral, une autre ligne, plus courte, plus courbée extérieurement.

Ecusson triangulaire.

Elytres plus larges que le pronotum à la base, élargis jusqu'aux deux tiers de leur longueur où ils sont une fois et deux tiers plus longs que larges ensemble (5 mm : 3 mm); presque quatre fois plus longs que le pronotum; points des stries peu profonds, petits, accolés aux côtés qui ornent l'intervalle sutural et les intervalles impairs (3-5-7); ces côtes atteignent l'extrémité; sur le 6<sup>e</sup> intervalle, une côte, plus faible, dans la moitié postérieure de l'élytre; intervalles pairs, deux fois plus larges que les côtes elles-mêmes, qui sont étroites; intervalle entre la première strie et la strie supplémentaire également élevé le long de cette dernière; angle apical interne de chaque élytre coupé brièvement en oblique.

Caractères de la face ventrale: ceux indiqués dans la diagnose du genre.

Genitalia: fig. 32.

♂: inconnu.

Type: une ♀, Sandrangato (Inst. sc. de Madagascar), déposé au Muséum de Paris.

C'est à cette espèce vraisemblablement que M. H. BERTRAND fait allusion (1962, *genus M.* p. 728).

#### Tableau des genres des Larinae d'Afrique

1. Deux stries supplémentaires entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> stries. Prosternum non prolongé au-delà des hanches antérieures . . . . . POTAMODYTES GROUVELLE (Afrique, Madagascar).
- Une seule strie supplémentaire entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> stries (parfois effacée). Prosternum prolongé au-delà des hanches antérieures . . . . . 2
2. Ecusson subquadrangulaire ou punctiforme. Epaules des élytres saillantes en avant. Stries faibles, effacées dans la région scutellaire. Saillie du prosternum large. Edéage à pièce basale réduite; lobe médian large, en lame de couteau . . . . . OMOTONUS gen.nov. (Afrique).

- Ecusson en triangle curviligne. Epaules des élytres non saillantes en avant. Stries marquées; strie supplémentaire toujours visible . . . . . 3
- 3. Elytres offrant des côtes. Pronotum présentant des rugosités. Taille relativement grande (7 mm). . . . . POTAMOLATRES gen.nov. (Madagascar).
- Elytres dépourvus de côtes. Pronotum uni. Taille moyenne. 4
- 4. Saillie du prosternum en triangle étroit. Nervation caractérisée par la présence de 5 nervures atteignant le bord de l'aile, entre la dernière anale et la médiane+cubitale. Edéage à pièce basale bien développée; lobe médian étroit . . . . . POTAMOCARES GROUVELLE (Afrique).
- Saillie du prosternum parallèle entre les hanches ou en triangle large. Nervation ne présentant, entre la dernière anale et la médiane+cubitale, que 4 nervures atteignant le bord de l'aile . . . . . 5
- 5. Saillie du prosternum parallèle entre les hanches. Edéage à pièce basale bien développée; lobe médian étroit . . . . . HYDRETHUS FAIRMAIRE (Madagascar).
- Saillie du prosternum en triangle assez large. Edéage à pièce basale courte; lobe médian large et aplati . . . . . POTAMOGETHES gen.nov. (Afrique).

#### BIBLIOGRAPHIE

- H. BERTRAND, 1956. — *Les premiers états des Potamophilinae*. Bull. Muséum, 2<sup>e</sup> série, XXVIII, I, 92-101.
- H. BERTRAND, 1962. — *Contribution à l'étude des premiers états des Coléoptères aquatiques de la région éthiopienne (2<sup>e</sup> note)* Famille Dryopidae. I.F.A.N., XXIV, A, 3.
- H. BOLLOW, 1938. — *Monographie der palarktischen Dryopidae*. Munchn. Entom. Gesellsch. XXVII, II, 168 (fig. 22, 24).
- J. DELÈVE, 1937. — *Dryopidae du Congo Belge. I. Larinae*, Rev. Zool. Bot. Afr. XXX, 1, 88-106.
- J. DELÈVE, 1945. — *Notes sur quelques Dryopidae du Congo Belge*. Bull. et Ann. Soc. Ent. Belg. LXXXI, 149-156.
- L. FAIRMAIRE, 1889. — Ann. Soc. Ent. Belg. XXXII. Comptes Rendus, XC.
- A. GROUVELLE, 1896. — *Note sur les subdivisions génériques des Potamophilinae*. Bull. Soc. Ent. Fr., p. 77.
- A. GROUVELLE, 1898. — Ann. Soc. Ent. Belg. XII, 112 (*Potamophilinus notabilis* GROUV.).

- A. GROUVELLE, 1920. — Voy. ALLUAUD-JEANNEL. Résult. sc. Coléoptères XV. *Dryopidae*. 193-228.  
 H.E. HINTON, 1935. — *Notes on the Dryopidea*. *Stylops*, 4, 8, 169-179.  
 H.E. HINTON, 1937. — *New African Larinae*. *Ann. Mag. Nat. Hist.* 10, XIX, 289-304.  
 H.E. HINTON, 1940. — *A monographic revision of the Mexican Water Beetles of the family Elmidae*. *Nov. Zool.* 42, 2, 217-396.

Institut royal des Sciences naturelles  
de Belgique.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE  
DES BRENTIDAE  
(COLEOPTERA - PHYTOPHAGOIDEA)

12. REVISION DU GENRE CEOCEPHALUS SCHOENHERR  
ET DESCRIPTION D'UNE ESPECE NOUVELLE

par R. DAMOISEAU

Nous avons récemment (1962, p. 61), exposé les raisons qui justifient la validité de ce genre et la suppression d'*Uropterus* LACORDAIRE.

La première allusion à une espèce de ce genre apparaît dans le « Règne animal » de CUVIER où LATREILLE figure sans le décrire un *Brentus caudatus* ♂ (1817, IV, p. 188, 7, pl. 13, fig. 7 et 1829, pl. 3, fig. 7) provenant de l'île de France (actuellement Ile Maurice).

En 1833, SCHOENHERR crée le genre *Ceocephalus* et lui donne comme espèce typique un *C. appendiculatus* BOHEMAN dont l'origine est inconnue. Il joint à cette espèce le *C. caudatus* (LATREILLE) en reproduisant la diagnose latine que lui a communiqué cet auteur.

En 1840, SCHOENHERR encore, qui a obtenu communication des insectes étudiés par LATREILLE établit comme suit le catalogue de la première section du genre :

1. *C. caudatus* LATREILLE (Iles de France et Bourbon).  
= *C. caudatus* DEJEAN (Cat. Dej., éd. 2, p. 244 ; éd. 3, p. 266).  
= *Brentus appendiculatus* DEJEAN (Cat. Dej., éd. 1, p. 82).
2. *C. codicillus* BOHEMAN (Ile Bourbon).
3. *C. appendiculatus* BOHEMAN (Ile Bourbon).

LACORDAIRE (1866, p. 458) fait de *C. caudatus* (LATREILLE) le type de son genre *Uropterus* et émet l'opinion que *C. appendiculatus* BOHEMAN n'est que la femelle de *C. caudatus* (LATREILLE).